

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 juin 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3987-2016, Phase 2.

Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 2.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience de juillet 2017 en Phase 2 :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Témoignage oral de Monsieur Jacques Fontaine sur son rapport C-SÉ-AQLPA-0028 SÉ-AQLPA-2, Doc. 1. Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gaz Métro** : Durée prévue de 5 minutes (si nécessaire) au panel 1, 15 minutes au panel 2, 20 minutes au panel 3, aucune aux panels 4 et 5, 15-20 minutes au panel 6, aucune au panel 7, 5 minutes au panel 8. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Contre-interrogatoire des intervenants** : Durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation** : Durée prévue de 30 minutes. Plaidoirie orale accompagnée d'un plan d'argumentation.
- **Planification** : Nous serons absents durant une partie de la journée du 7 juillet 2017 pour motif de rendez-vous médical. Nous ne participerons pas au huis clos (panels 4 et 5 de Gaz Métro). Nous appuyons la demande de Gaz Métro afin de prévoir au moins une demi-journée d'ajournement entre la fin de l'administration de la preuve et le début des argumentations.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.